



RÈGLEMENT 2026

GRAND NATIONAL

DRESSAGE



Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques Dressage, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

I. GENERALITES

- A.** Le Grand National est un circuit de référence dans le domaine des sports équestres. Il se dispute par Écurie. Simple et facile à médiatiser, il permet à la FFE de mettre en avant les meilleurs concours nationaux et de valoriser les propriétaires et les sponsors-partenaires des Ecuries.
- B.** Le Grand National se court sur 7 concours nationaux proposant une épreuve Pro Elite Grand Prix support du challenge Grand National.
- C.** Les épreuves du Grand National se déroulent sur des concours répondant à la convention d'organisation définie par la FFE.
- D.** Définition d'une Écurie :

Une Écurie Grand National est formée après acceptation par la FFE d'une demande d'inscription au nom d'un ou 2 partenaires, personne physique ou morale d'une équipe de cavaliers, **composée obligatoirement de 2 cavaliers** sur autant de chevaux que souhaité. Un 3^{ème} cavalier des catégories, Junior, Jeune Cavalier ou Jeune Senior peut être ajouté à l'écurie, il bénéficie des avantages d'engagement et selon la catégorie d'âge, contribue à l'ajout de points bonus. **Un cavalier peut concourir pour une seule Écurie par saison.** Excepté pour les Juniors et moins, seuls les cavaliers **titulaires d'une licence de compétition PRO** peuvent se constituer en Écurie en vue de participer aux épreuves du Grand National. Le changement de cavalier pour une écurie est possible jusqu'au 1^{er} juin 2026, uniquement si le cavalier concerné n'a pas concouru dans une épreuve support du Grand National ou dans une épreuve contribuant au point bonus pour le classement général.

Une Écurie doit obligatoirement porter un ou deux noms commerciaux comme nom principal. Après inscription, une Écurie conserve son nom principal au cours de la saison. Il est **possible en cours de saison d'ajouter un second nom commercial** au nom principal sous lequel l'inscription a été faite. Les logos publicitaires des Écuries sur le cheval et sur les cavaliers sont libres en taille et en nombre.

E. Inscription d'une Écurie dans le Grand National 2026 :

L'inscription et l'adhésion d'une Écurie dans le Grand National 2026 vaut acceptation du présent règlement. Le dossier d'inscription est à retirer en ligne sur ffe.com

Le montant de l'inscription et de l'adhésion à la FFE d'une Écurie, pour la saison en sus des droits d'engagement dans les concours, est de **800 € pour le dressage**.

La date limite d'inscription pour déclarer et inscrire une Écurie au Grand National en cours est une semaine avant la date de clôture des engagements du premier concours auquel l'Écurie participe.

L'Écurie doit produire la preuve que la ou les marques autorisent l'utilisation de leur nom par l'Écurie en question et par la FFE lors de ses opérations de promotion / communication du Grand National (cf. Autorisations d'exploitation dans le dossier d'inscription).

F. Engagement d'une Écurie dans une étape du Grand National 2026 :

La participation en Écurie au Grand National ne modifie en rien la procédure d'engagement figurant au programme du concours. Chaque Écurie doit s'assurer que son ou ses cavaliers sont bien engagés dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix, par leurs propres comptes engageurs.

G. A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premières Écuries en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix.**H. Ordre de départ de l'épreuve Pro Elite Grand Prix :** les concurrents hors écurie partent en premier. Les concurrents sont triés en fonction du tirage au sort réalisé par FFE Compet sans autre modification : sauf spécificité de la dernière étape.

Ordre de départ spécifique pour l'épreuve Pro Elite Grand Prix de la dernière étape : ordre inverse du classement provisoire après l'avant dernière étape.

- Partiront en premier les couples sans écurie (tirage au sort),
- Puis les couples n°2 (cf. classement permanent couples Pro Elite) de chaque écurie dans l'ordre inverse du classement provisoire des écuries.
- Puis les couples n°1 (cf. classement permanent couples Pro Elite) de chaque écurie dans l'ordre inverse du classement provisoire des écuries.

I. Pour prétendre figurer au classement général, l'Écurie doit avoir :

- au moins un représentant au Master Pro (Pro 2, Pro 1 et Pro Elite).
- deux des trois cavaliers ayant terminé, au moins une épreuve Pro Elite Grand Prix avec un minimum de 65%.
- terminé au moins trois épreuves Pro Elite GP des étapes du Grand National.

J. Seuls les 5 meilleurs classements d'une Écurie comptent pour le classement général. En cas d'égalité et pour départager les ex-æquo, le nombre de premières places, puis de deuxièmes places puis de troisièmes places obtenues sur les Grand Prix seront pris en compte.**K. Une dotation d'étape Grand National FFE** est attribuée aux 8 Ecuries les mieux classées, en sus des gains de l'épreuve Pro Elite GP dès lors qu'au moins un des cavaliers de l'écurie obtient une moyenne minimum de 65%. En dessous de cette moyenne, la dotation est ramenée à 50% du montant initial.**L. Le GN est un circuit à vocation de formation, la dotation d'étape Grand National FFE n'est pas versée aux écuries dont le cheval qui a obtenu le classement est âgé de 15 ou plus sauf s'il est monté par un cavalier de 30 ans ou moins.****M. Une dotation est attribuée aux 8 premières Ecuries du classement général à l'issue du circuit annuel.****N. Les épreuves Pro Elite GPS et Pro Elite Libre peuvent attribuer des points bonus par étape.****O. Ce règlement pourra faire l'objet de modifications en cours de saison**

II. PROGRAMME

Le programme est à concevoir sur deux ou trois jours, avec la Direction Technique Nationale. Les épreuves 7 ans ne sont pas obligatoires si le Championnat de France programmé du 15 au 18 octobre au Mans a déjà eu lieu.

La saisie de la DUC est faite par l'organisateur et l'ouverture aux engagements par la FFE après validation. Les épreuves obligatoires du Grand National et des Jeunes Seniors se déroulent sur la même carrière.

Jours	Epreuves Obligatoires				
VENDREDI					Pro 1 Grand Prix
SAMEDI	Jeunes Cavaliers As Jeunes Elite – Equipe	Juniors As Jeunes 1 – Equipe	As Jeunes 2 – Préliminaire <hr/> As Poney Elite Equipe et Libre*	As Jeunes 3 – Equipe	Pro Elite GP Jeunes Pro Elite GP
DIMANCHE	Jeunes Cavaliers As Jeunes Elite – Grand Prix	Juniors As Jeunes 1 – Grand Prix	As Jeunes 2 – Grand Prix <hr/> As Poney Elite GP et Libre*	As Jeunes 3 – Grand Prix	Pro Elite GPS et/ou Libre

* L'épreuve Libre est à programmer soit le samedi avec la reprise Equipe, soit le dimanche avec le Grand Prix.

Les épreuves 7 ans et Avenir doivent obligatoirement être programmées en plus des épreuves ci-dessus le vendredi, samedi et dimanche.

Modalités de sélections pour le Championnat du Monde des Chevaux des 7 ans, [cliquez ici](#).

Les épreuves 7 ans Grand Prix et Avenir Elite doivent obligatoirement être programmées sur la même carrière que l'épreuve Pro Elite Grand Prix.

III. OFFICIELS DE COMPÉTITION

- 6 juges pour les épreuves Pro Elite, les 7 ans et les As :** de niveau international level 2 FEI FEI ou FFE National Elite.
- 1 commissaire :** pour le contrôle des embouchures, des détentes et l'appel des concurrents aux 10'. Ce commissaire devra avoir suivi la formation spécifique DRESSAGE, être steward international dressage serait l'idéal. **Sa présence est obligatoire dès la familiarisation du concours. Un second commissaire est obligatoire pour la surveillance des autres aires de détente.**

- **1 superviseur :** Il anime une réunion de debriefing des juges avec le Président du jury à l'issue de l'épreuve Pro Elite Grand Prix et des épreuves du petit tour. A l'issue de cette réunion un temps d'échange technique est prévu entre les juges, les entraîneurs et les cavaliers. Il peut officier en tant que juge sur des épreuves du concours autre que la Pro Elite Grand Prix.

[Note d'orientation Jury GN et Supervision](#)

IV. ENGAGEMENTS

Les engagements se font par épreuve, conformément au programme du concours.

La clôture des engagements s'effectue en 2 temps :

- Jusqu'au lundi précédent le lundi de la clôture des engagements : seuls les cavaliers inscrits en Ecurie pourront s'engager,
- lundi précédent le lundi de la clôture des engagements : ouvert à l'ensemble des cavaliers.

Le changement de cavalier est interdit sur les épreuves Pro des étapes du Grand National.

Seuls les cavaliers inscrits en Ecuries peuvent engager dans les épreuves Pro de chaque étape jusqu'au lundi précédent le lundi de la clôture des engagements. Il est donc formellement interdit de prêter son nom si vous êtes un cavalier en Ecurie ou d'usurper l'identité d'un cavalier inscrit en Ecurie afin de s'engager avant la date des engagements ouverts à tous.

Cette période d'engagements ouverte exclusivement aux cavaliers en Ecuries fait partie des avantages inscrits dans le dossier d'inscription. Ces mesures sont mises en place par la Fédération afin de protéger les cavaliers qui jouent le jeu du circuit fédéral. En cas de tricheries, des sanctions de la part de la Fédération pourront être mises en place. **Tout manquement à ce règlement entraînera l'annulation sans remboursement des engagements et de l'inscription de l'écurie.**

Tout cavalier appartenant à une Écurie inscrite dans le Grand National 2026 peut effectuer la veille de l'épreuve, dans le respect des règlements de la FFE et du programme du :

- Tout changement de cheval gratuitement,
- Tout changement d'épreuve en s'acquittant de l'éventuelle différence de coût,
- Tout engagement terrain sans coût supplémentaire.

Quel que soit le nombre de partants, l'épreuve Pro Elite Grand Prix – Grand National ne peut être dédoublée.

V. DOTATIONS

- **A la charge de l'organisateur**

Epreuve	Dotations à la charge de l'organisateur
Pro Elite Grand Prix	Au moins 4000€, répartis conformément au tableau type des prix par tiers selon l'article <u>5.11C des Dispositions Générales du Règlement des compétitions de la FFE en vigueur</u>

L'organisateur d'une étape s'engage à distribuer au moins 8 prix aux concurrents.

- **A la charge de la FFE**

Pour l'épreuve Pro Elite Grand Prix :

DOTATION D'ÉTAPE FFE	
pour chaque Écurie, en sus des gains de l'épreuve	
Total	6 000 €
1 ^{ère} Ecurie	1500 €
2 ^{ème} Ecurie	1200 €
3 ^{ème} Ecurie	1000 €
4 ^{ème} Ecurie	800 €
5 ^{ème} Ecurie	500 €
6 ^{ème} Ecurie	400 €
7 ^{ème} Ecurie	300 €
8 ^{ème} Ecurie	300 €

La dotation d'étape Grand National est attribuée aux 8 Ecuries les mieux classées, en sus des gains du concours. Elle est différente de la dotation épreuve.

Les résultats par étape sont gérés par FFE Compet après chaque étape.

DOTATION DU CLASSEMENT GÉNÉRAL FFE	
Total	40 000€
1 ^{ère} Ecurie	12 000€
2 ^{ème} Ecurie	9 000€
3 ^{ème} Ecurie	7 000€
4 ^{ème} Ecurie	4 000€
5 ^{ème} Ecurie	3 000€
6 ^{ème} Ecurie	2 000€
7 ^{ème} Ecurie	1 750€
8 ^{ème} Ecurie	1 250€

La dotation générale Grand National sera attribuée aux 8 premières Ecuries du classement général à l'issue des 7 étapes du circuit annuel, après la remise des prix de fin d'année où un représentant de chaque Ecurie doit être obligatoirement présent.

Les dotations FFE d'étape et du classement général sont versées sur le compte de l'Ecurie, créé à l'inscription de celle-ci. Le responsable de l'écurie pourra effectuer une ou plusieurs demandes de fonds en cours de saison. Le solde du compte ainsi que la dotation du classement général seront versés en fin de saison sur le compte bancaire renseigné à l'inscription.

Une remise des prix sera organisée courant décembre à Paris.

Pour les épreuves 7 ans :

Epreuves	Dotations FFE – Répartition réglementaire -
Pro 7 ans Préliminaire	800 €, prix créés à la charge de l'organisateur
Pro 7 ans Grand Prix	1000 €, prix créés à la charge de l'organisateur

VI. PROTOCOLE DE REMISE DES PRIX

Le protocole de remise des prix prend effet dès la fin de l'épreuve. La remise des prix du Grand National se fait avant la remise des prix de l'épreuve Pro Elite Grand Prix. La présence est obligatoire.

VII. CHALLENGE DES JEUNES

Le challenges des jeunes a pour objectif de récompenser les 3 meilleurs cavaliers de 25 ans et moins participant au circuit, lors de chaque étape du Grand National 2026.

- Le challenge des jeunes se court sur l'épreuve Pro Elite Grand Prix Jeunes de chaque étape du Grand National,
- Pour figurer dans ce classement, un cavalier doit :
 1. Être âgé de 25 ans et moins dans l'année,
 2. Être membre d'une Écurie engagée dans le Grand National,
 3. Terminer sa reprise avec un minimum de 65%.
- La FFE établit le classement Jeunes des participants sur la reprise Pro Elite Grand Prix. Une dotation spécifique sera attribuée par la FFE aux trois meilleurs Jeunes lors de chaque étape : 500€ au 1^{er}, 200€ au 2^{ème} et 100€ au 3^{ème}. Les résultats sont gérés par la FFE et sont payés après chaque étape. **La dotation est versée sur le compte engageur du cavalier.**
- Pour tous les autres points, le règlement officiel du Grand National 2026 s'applique. Participer au challenge des Jeunes ne retire pas le classement et la dotation des Ecuries du Grand National.

Le challenge des Jeunes a pour objectif de récompenser le meilleur Jeune du circuit Grand National 2026 :

- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape.
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors des étapes. Seuls les 4 meilleurs classements comptent pour le classement général.

VIII. CHALLENGE DES PROPRIÉTAIRES

Le challenge des propriétaires a pour objectif de récompenser le propriétaire du meilleur cheval de l'année du circuit du Grand National 2026.

- Le challenge des propriétaires se fait sur l'épreuve Pro Elite Grand Prix de chaque étape du Grand National.
- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape.
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors des étapes.
- Le propriétaire du meilleur cheval du Grand National de dressage est récompensé.

IX. CHALLENGE DES GROOMS

Ce challenge a pour objectif de récompenser le meilleur groom d'une écurie Grand National du circuit 2026.

- Le challenge des grooms se déroule sur l'épreuve Pro Elite Grand Prix de chaque étape du Grand National.
- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape.
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors de toutes les étapes.
- Le meilleur groom du Grand National de Dressage est récompensé.

X. CHALLENGE DES CHEVAUX DE 7 ANS

Ce challenge a pour objectif de récompenser le meilleur cheval de 7 ans.

Le challenge des 7 ans se déroule sur les épreuves 7 ans Grand Prix du Grand National

Des points sont attribués à l'issue de chaque étape si le cheval obtient la note minimale de 65%. Pour figurer au classement final, le cheval doit avoir participé au minimum à 4 étapes du Grand National. Le classement est établi par cumul des points obtenus lors de toutes les étapes. A l'issue du circuit, le meilleur cheval de 7 ans et son propriétaire sont récompensés.

X. RÉPARTITION DES POINTS , CLASSEMENT GÉNÉRAL

Ecuries du Grand National :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premières Écuries en fonction de leur classement dans le Pro Elite Grand Prix de la façon suivante :

RÉPARTITION DES POINTS	
1 ^{ère} Ecurie	10 points
2 ^{ème} Ecurie	9 points
3 ^{ème} Ecurie	8 points
4 ^{ème} Ecurie	7 points
5 ^{ème} Ecurie	6 points
6 ^{ème} Ecurie	5 points
7 ^{ème} Ecurie	4 points
8 ^{ème} Ecurie	3 points

Au-delà de la 8^{ème} place, les Écuries se voient attribuer 1 point participatif.

Attribution de points bonus pour l'Écurie par étape :

- Un point si les deux cavaliers d'une Ecurie terminent l'épreuve Pro Elite Grand Prix,
- Un point par participation dans le GPS par cavalier,
- Un point supplémentaire pour le gagnant en écurie de l'épreuve GPS,
- Un point par participation dans la Pro Elite Libre programmée après le Master Pro par cavalier (si un cavalier participe avec 2 chevaux différents dans le GPS et la Libre, une seule participation est prise en compte)
- Un point supplémentaire pour le gagnant en écurie de l'épreuve Pro Elite Libre programmée après le Master Pro,
- Pour la participation d'un cavalier Jeune de 25 ans et moins, s'il obtient la note minimum de 65% :
 - Deux points pour l'épreuve Pro Elite Grand Prix
 - Un point pour l'épreuve Pro Elite Grand Prix Jeunes

Pour obtenir les points bonus des épreuves Pro Elite Libre ou Pro Elite GPS, le cavalier doit avoir terminé sans élimination ni abandon la Pro Elite GP Jeunes ou à la Pro Elite Grand Prix.

Classement du Grand National :

Total des points après la dernière étape (les 5 meilleurs résultats).

- Challenge des Jeunes :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premiers Jeunes de 30 ans et moins en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix s'ils répondent aux trois critères cités précédemment selon le tableau de répartition ci-dessous.

Les Jeunes ayant terminé l'épreuve Pro Elite Grand Prix obtiennent 1 point participatif.

- Challenge des Propriétaires :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premiers chevaux en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix selon le tableau de répartition ci-dessous.

Au-delà de la 8^{ème} place, les chevaux se voient attribuer 1 point participatif.

- Challenge des Grooms :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 meilleurs grooms en fonction du classement de leur cavalier dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix selon le tableau de répartition ci-dessous.

Au-delà de la 8^{ème} place, les grooms se voient attribuer 1 point participatif.

Dans le cas où un cavalier figure deux fois au classement général de l'épreuve Pro Elite Grand Prix, seul le meilleur classement est comptabilisé.

RÉPARTITION DES POINTS	
1 ^{er}	10 points
2 ^{ème}	9 points
3 ^{ème}	8 points
4 ^{ème}	7 points
5 ^{ème}	6 points
6 ^{ème}	5 points
7 ^{ème}	4 points
8 ^{ème}	3 points

- Challenge des chevaux de 7ans :

Dans chaque épreuve 7 ans Grand Prix support de ce challenge, des points sont attribués aux meilleurs chevaux de 7 ans, ayant obtenu au moins 65%, de la façon suivante :

RÉPARTITION DES POINTS	
1 ^{er}	10 points
2 ^{ème}	9 points
3 ^{ème}	8 points
4 ^{ème}	7 points
5 ^{ème}	6 points
6 ^{ème}	5 points
7 ^{ème}	4 points
8 ^{ème}	3 points

XI. DROIT A L'IMAGE

Pour la promotion du circuit Grand National, le fait de déclarer son inscription au titre d'Écurie autorise expressément la FFE à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers de ladite Écurie, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous les moyens actuels ou à venir, notamment sur tout site internet. Cette autorisation est accordée pour une durée de 10 ans et à compter des inscriptions auprès de la FFE.

XII. CALENDRIER 2026

1	LE MANS	Pays de la Loire (72)	06 au 08 mars
2	JARDY	Île-de-France (92)	27 au 29 mars
3	RIBEAUVILLE	Grand Est (68)	30 avril au 03 mai
4	BARBASTE	Nouvelle Aquitaine (47)	05 au 07 juin
5	CLUNY	Bourgogne-Franche-Comte (71)	18 au 20 septembre
6	MACON CHANTRE	Bourgogne-Franche-Comte (71)	02 au 04 octobre
7	SAINT LO	Normandie (50)	6 au 8 novembre